

Article : Molière en purgatoire



Auteur (s) : *Georges MONGREDIEN*

Nombre de pages : 3

Année de parution : 1973





MOLIERE EN PURGATOIRE



C'est un phénomène bien connu en histoire littéraire. Les grands écrivains, ceux qui ont tenu le devant de la scène durant leur vie, entrent après leur mort dans une zone d'ombre, un véritable purgatoire, avant de refaire surface et de devenir des sujets d'étude, de discussions, et l'objet de jugements les plus divers. Certains auteurs, dont la notoriété fut excessive durant leur vie, ne sortent jamais de ce purgatoire de l'oubli ; pour rester dans l'époque de Molière, un romancier comme l'abbé de Pure, un poète galant comme Cotin qui eurent leur temps de notoriété, sont aujourd'hui des inconnus, de simples noms qu'on n'évoque plus qu'avec un sourire moqueur.

Notre grand Molière n'a pas échappé à la règle, et il l'a subie plus durement que d'autres. Cela tient à diverses raisons. Tout d'abord, les contemporains de Louis XIV ne considéraient nullement Molière comme un grand écrivain, au même titre que Racine ou Corneille, ainsi que nous le faisons tous aujourd'hui, et dans le monde entier, où ses comédies sont représentées dans toutes les langues. Au XVII^e siècle, il était, pour le roi comme pour les spectateurs de son théâtre du Palais-Royal, un comédien, avec tout ce que ce titre comportait alors de préjugés défavorables on sait l'attitude hostile d'une grande partie du clergé envers les comédiens, qui ne pouvaient recevoir la sépulture chrétienne qu'au prix d'une renonciation formelle à leur profession.

Mais Molière, acteur comique essentiellement, était le plus généralement qualifié par ses adversaires, ses ennemis et ses rivaux de « bouffon » et ravalé sous ce qualificatif au rang d'un Tabarin ou d'un Gaultier-Garguille.

Plus encore, Molière avait eu l'audace de dénoncer les travers, les défauts et les vices de ses contemporains attaquant notamment, après les médecins et les pédants, les faux dévots dans *Tartuffe* et dans *Dom Juan*, il avait dressé contre lui la fameuse « cabale des dévots », les jansénistes et tous les catholiques rigoristes, fort nombreux à l'époque. Traité de libertin, d'impie, accusé d'athéisme, il avait été mis au ban de toute une partie de la société chrétienne de l'époque.

Lorsqu'il mourut, le 27 février 1673, à la sortie de la quatrième représentation du *Malade imaginaire*, le prêtre appelé à son chevet refuse de venir l'assister et, sans l'intervention personnelle du roi, l'Église lui aurait refusé l'inhumation en terre sainte. Elle ne lui fut d'ailleurs accordée qu'avec d'humiliantes conditions : enterrement de nuit, sans flambeaux, avec deux prêtres seulement. On lui faisait payer cher ses hardiesses, qui allaient peser longtemps sur sa mémoire.

Sans doute son ami La Fontaine lui consacra-t-il une émouvante épitaphe :

*Sous ce Tombeau gisent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Molière y gît.
Il les faisait revivre en son esprit,
Par leur bel art réjouissant la France.
Ils sont partis ! et j'ai peu d'espérance
De les revoir malgré tous nos efforts.
Pour un long temps, selon toute apparence,
Térence et Plaute, et Molière sont morts.*

Mais ces vers, qui ne furent d'ailleurs connus que beaucoup plus tard, furent enfouis sous une pluie d'épigrammes sévères et hostiles, où la mort du *Malade imaginaire* apparaissait comme une juste revanche des médecins bafoués, où étaient reprises contre Molière les accusations de libertinage et d'athéisme. En vérité, le Purgatoire de Molière commençait par un séjour en Enfer.

Après cette explosion de haine qui accompagne sa mort, une véritable chape de plomb tombe sur l'œuvre de Molière. C'est un silence concerté dans lequel on entend ensevelir sa mémoire. Pendant les trente années qui ont suivi sa disparition, on chercherait en vain sur le *Tartuffe* ou *Le Misanthrope* une de ces doctes dissertations qu'un d'Aubignac consacrait aux tragédies cornéliennes, de ces fines études telles qu'un Saint-Evremond en consacrait aux œuvres de Racine. Même dans la grande querelle des Anciens et des Modernes qui emplit toute la fin du XVII^e siècle, Molière et son œuvre ne tiennent qu'une place infime. L'officielle *Gazette* ne mentionne même pas sa mort ; elle avait d'ailleurs eu soin, de son vivant, lorsqu'elle était obligée de rendre compte des grandes fêtes royales, à Versailles, à Chambord ou ailleurs, où furent créées de nombreuses œuvres de Molière, de ne *jamais* citer son nom. C'est dans la *Gazette d'Amsterdam* qu'il faut aller chercher l'annonce de sa mort. *Le Journal des Savants*, créé en 1665, a toujours ignoré le nom de Molière.

Dans ce désert de silence, seules s'élèvent les voix de Bourdaloue, dans son *Sermon sur l'hypocrisie*, et de Bossuet, qui lance dans ses *Maximes sur la comédie* (1694) l'anathème fameux Contre Molière : Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez ! Seul, Perrault eut le courage de lui répliquer en publiant dans ses *Hommes illustres* (1696) une notice fort élogieuse sur Molière auteur, comédien, honnête homme.

Le même silence pesant, qu'il soit à base de haine, de mépris ou d'indifférence, se retrouve chez les auteurs dramatiques, amis ou adversaires de Molière qui furent ses contemporains ou ses successeurs immédiats. J'ai eu la curiosité de lire toutes les préfaces de ces auteurs, dont beaucoup comme Molière, furent comédiens, et parfois dans sa troupe même : Baron, Boursault, Brécourt, Champmeslé, Thomas Corneille, Donneau de Visé, Hauteroche, Montfleury, La Tuilerie, Raymond Poisson, Quinault, Rosimond, Brueys et Palaprat, Regnard, Dufresny, Dancourt ; pas un ne cite le nom de Molière, ne fait allusion à son œuvre.

Lorsqu'on prend conscience de ce long silence de plus de trente ans fait autour de Molière et de son œuvre après sa mort, on mesure mieux l'importance de la biographie de Grimarest, qui vient rompre ce silence en 1705, et le courage qu'il lui fallut peut-être pour publier cette première étude, très sympathique à Molière et qui, ainsi que je crois l'avoir découvert dans l'édition critique que j'en ai donné, vaut beaucoup mieux que sa détestable réputation, en dépit de ses erreurs graves et regrettables.

Est-ce à dire que le théâtre de Molière subit pendant cette trentaine d'années une éclipse totale ? Il n'en est rien.

Un minutieux dépouillement des registres de la Comédie Française, auquel j'ai procédé pour cette période, a donné les résultats suivants : de 1673 à 1705, ses anciens compagnons d'abord, la

Comédie-Française ensuite ont donné 3522 représentations des comédies de Molière, soit une moyenne mensuelle de près de 9, ce qui veut dire que son théâtre est resté à l'affiche, pendant ces trente-trois années, presque un jour sur trois. Et cependant son répertoire subissait la concurrence de la nouvelle génération d'auteurs comiques, Baron, Regnard, Dufresny, Dancourt, pour ne citer que les principaux. N'avait-il pas dit lui-même que « *les comédies ne sont faites que pour être jouées* » ?

Même à la Cour, Molière restait en faveur, en dépit de la demi-disgrâce dans laquelle Louis XIV, entiché de Lulli, l'avait relégué dans ses derniers jours. Pour la même période, j'ai relevé 259 représentations des comédies de Molière à la Cour, et ce bilan n'est pas complet.

On ne se contentait d'ailleurs pas d'aller applaudir Molière au théâtre, on le lisait. Le nombre d'éditions, de contrefaçons, d'impressions étrangères, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Italie, de traductions et d'imitations des œuvres de Molière, notamment en Angleterre, atteste la large audience que son œuvre conservait dans l'Europe entière. J'ai en effet trouvé mention de représentations des comédies de Molière à cette époque jusqu'à Moscou et à Constantinople.

Dans cette diffusion posthume de l'œuvre de Molière, à la scène ou par l'imprimé, il faut souligner la large part prise par sa veuve, Armande Béjart, remariée avec le comédien Guérin d'Estriché. Elle ne quitta en effet la Comédie Française qu'en 1694. Si, du vivant de Molière, ses coquetteries avaient beaucoup fait souffrir son mari jaloux, son attitude après sa mort fut irréprochable envers sa mémoire. De même qu'elle gère avec prudence et sagesse le bien commun qu'il lui avait laissé, de même elle fit tout ce qui était en son pouvoir pour maintenir les œuvres de Molière au répertoire de la Comédie Française. Aidée du fidèle La Grange qui publia, avec grand soin, en 1682, la première édition collective complète des œuvres de Molière - dont la Comédie Française vient de publier une admirable reproduction photographique - elle consacre toutes ses forces à servir la mémoire de son défunt époux.

Ainsi, en partie grâce à elle, la fidélité des spectateurs et des lecteurs de Molière aura vengé sa mémoire du silence dédaigneux des écrivains.

Georges MONGREDIEN
Société d'histoire du XVII^e siècle

Année de parution : 1973

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1973 n° 3



J. ROBERT,

[Comédiens en Languedoc méditerranéen au XVII^e siècle ;](#)

P. LEROY,

[Molière savait-il le picard ?](#)

J.-M. PELOUS,

[« Monsieur De Pourceaugnac » : un provincial dans le théâtre de Molière ;](#)

Christian ANATOLE,

[Le pauvre entre Don Juan et l'évêque ;](#)

Jean DUBU,

[« Dom Juan » et la notion d'honnêteté chez Molière ;](#)

Bernard MAGNÉ,

[Présence et fonction de l'idéologie religieuse dans « l'École des femmes » ;](#)

Georges MONGREDIEN,

[Molière en purgatoire ;](#)

Xavier AZEMA,

[Autour de la mort de Crebillon ;](#)

Sylvie CHEVALLEY,

[Histoire d'une pièce : « Le Malade Imaginaire » chez Molière : de 1673 à 1973.](#)

Jean NOUGARET,

[Pézenas, Musée de Vulliod-Saint-Germain : Tricentenaire Molière ; Exposition : « Molière en Languedoc » ;](#)

<https://www.etudesheraultaises.fr/>

Études
Héraultaises

